

Compte rendu réunion conseil municipal du 09 mars 2021

SAULNIÈRES 35

Mercredi 09 mars 2021, 20h30

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes, sous la présidence de Mr **LE GUEHENNEC Laurent** Maire

Étaient présents : MM. DENIEL F. PHÉLIPPÉ J. GOUVERNEUR G. CONAND C. BARRÉ B. ANTIN S. JOURDAN A-S. BABIN L. LEFEBVRE A. VALOIS D. CIEKAWY O.

Absent(s) excusé(s) : MM. ESNAULT J-L. (pouvoir à Le Guehennec L). BITAULD F. (pouvoir à Lefebvre A) LEBEAU C. (pouvoir à Gouverneur G).

Mme CONAND Cathel a été élu (e) secrétaire

2021013

Extension classe école publique – Subvention DETR

2021014

Taux d'imposition taxes foncières 2021

2021015

Budget assainissement : approbation du compte administratif 2020

2021016

Budget assainissement : affectation résultat 2020

2021017

Budget assainissement : vote du budget primitif 2021

2021018

Budget lotissement école : approbation du compte administratif 2020

2021019

Budget lotissement école : affectation résultat 2020

2021020

Budget lotissement Ecole : vote du budget primitif 2021

2021021

Budget lotissement Les Pointellières : vote du budget primitif 2021

2021022

Budget restaurant : approbation du compte administratif 2020

2021023

Budget restaurant : affectation résultat 2020

2021024

Budget Restaurant : vote du budget primitif 2021

2021025

Budget commune : approbation du compte administratif 2020

2021026

Budget commune : affectation résultat 2020

2021027

Budget commune : vote du budget primitif 2021

2021028

Cession tracteur SAM

2021029

Virement de crédits DM 2021_1 commune

2021030

Décision

2021013

Extension classe école publique – Subvention DETR

Annule et remplace délibération 2021010 du 24/02/2021

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal le projet d'extension de la classe des CM est éligible à la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux.

Monsieur le Maire présente le projet d'extension de la classe des CM. Il s agit de supprimer le porche existant afin d'agrandir la classe d'autant. Le montant estimatif de l'aménagement est de 30 782.35 € HT.

Après délibération le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **sollicite** l'inscription de la commune de Saulnières à la DETR 2021 pour l'extension de la classe
- **prévoit** le financement de ces travaux au budget 2021
- **donne** pouvoir au Maire pour signer tout document utile à cette demande de subvention

2021014

Taux d'imposition taxes foncières 2021

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il y a lieu de voter le taux des taxes pour l'année 2021.

Suite aux différentes communications apportées par le service de la fiscalité directe locale de la Direction Régionale des Finances Publiques, le taux minima à voté en 2021 pour nous assurer le même montant de produit qu'en 2020 est le taux voté sur le foncier bâti en 2020 majoré du taux du conseil départemental (soit 19,90%). Soit pour la commune 18.16% + 19.90% = 38.06%

Après délibération le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **vote** une augmentation de + 1% des taxes foncières,
- **fixe** ainsi qu'il suit, les taux d'imposition à appliquer pour l'année 2021

	2021
Taxe foncière bâti :	38.44 %
Taxe foncière non bâti :	50.75 %

2021015

Budget assainissement : approbation du compte administratif 2020

L'Assemblée Délibérante, réuni sous la présidence de Franck Deniel, adjoint vote le Compte Administratif de l'exercice 2020 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	400 051,00
	Réalisé :	273 389,22
	Reste à réaliser :	125 000,00
Recettes	Prévu :	400 051,00
	Réalisé :	367 014,93
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	67 865,00
	Réalisé :	32 361,26
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	67 865,00
	Réalisé :	57 952,54
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	93 625,71
Fonctionnement :	25 591,28
Résultat global :	119 216,99

2021016

Budget assainissement : affectation résultat 2020

Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2019, le Conseil Municipal à l'unanimité

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2020
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 20 501,09
- un excédent reporté de : 5 090,19

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : 25 591,28
- un excédent d'investissement de : 93 625,71
- un déficit des restes à réaliser de : 125 000,00

Soit un besoin de financement de :	31 374,29
DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2020 comme suit :	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2020 : EXCÉDENT	25 591,28
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	16 119,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	9 472,28
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	93 625,71

2021017

Budget assainissement : vote du budget primitif 2021

L'Assemblée Délibérante, réuni sous la présidence de Laurent Le Guehennec, Maire

- vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2021 :

Investissement

Dépenses :	24 418,00
Recettes :	149 418,00

Fonctionnement

Dépenses :	63 696,00
Recettes :	63 696,00

Pour rappel, total budget :

Investissement		
Dépenses :	149 418,00	(dont 125 000,00 de RAR)
Recettes :	149 418,00	(dont 0,00 de RAR)
Fonctionnement		
Dépenses :	63 696,00	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	63 696,00	(dont 0,00 de RAR)

2021018

Budget lotissement école : approbation du compte administratif 2020

L'Assemblée Délibérante, réuni sous la présidence de Franck Deniel, 1er Adjoint,

- vote le Compte Administratif de l'exercice 2020 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	910 357,00
	Réalisé :	698 437,53
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	910 357,00
	Réalisé :	630 205,48
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	1 030 367,00
	Réalisé :	630 205,78
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	1 030 367,00
	Réalisé :	712 497,00
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-68 232,05
Fonctionnement :	82 291,22
Résultat global :	14 059,17

2021019

Budget lotissement école : affectation résultat 2020

L'Assemblée Délibérante, réuni sous la présidence de Franck Deniel, 1er Adjoint,
Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2020

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un déficit de fonctionnement de :	357 705,40
- un excédent reporté de :	439 996,62

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	82 291,22
- un déficit d'investissement de :	68 232,05

- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un besoin de financement de :	68 232,05
DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2020 comme suit :	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2020 : EXCÉDENT	82 291,22
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	82 291,22
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	68 232,05

2021020

Budget lotissement Ecole : vote du budget primitif 2021

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

- vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2021 :

Investissement

Dépenses :	68 233,00
Recettes :	68 233,00

Fonctionnement

Dépenses :	188 233,00
Recettes :	188 233,00

Pour rappel, total budget :

<u>Investissement</u>		
Dépenses :	68 233,00	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	68 233,00	(dont 0,00 de RAR)
<u>Fonctionnement</u>		
Dépenses :	188 233,00	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	188 233,00	(dont 0,00 de RAR)

2021021

Budget lotissement Les Pointellières : vote du budget primitif 2021

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

- vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2021 :

Investissement

Dépenses :	344 700,00
Recettes :	344 700,00

Fonctionnement

Dépenses :	689 400,00
Recettes :	689 400,00

Pour rappel, total budget :

<u>Investissement</u>		
Dépenses :	344 700,00	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	344 700,00	(dont 0,00 de RAR)
<u>Fonctionnement</u>		
Dépenses :	689 400,00	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	689 400,00	(dont 0,00 de RAR)

2021022

Budget restaurant : approbation du compte administratif 2020

L'Assemblée Délibérante, réuni sous la présidence de Franck Deniel, 1er Adjoint,

- vote le Compte Administratif de l'exercice 2020 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	643 000,00
	Réalisé :	32 113,40
	Reste à réaliser :	610 000,00
Recettes	Prévu :	643 000,00
	Réalisé :	105 000,00
	Reste à réaliser :	538 000,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	10 000,00
	Réalisé :	4 019,10
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	10 000,00
	Réalisé :	0,00
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	72 886,60
Fonctionnement :	-4 019,10
Résultat global :	68 867,50

2021023

Budget restaurant : affectation résultat 2020

L'Assemblée Délibérante, réuni sous la présidence de Franck Deniel, 1er Adjoint,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2020
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un déficit de fonctionnement de :	1 051,60
- un déficit reporté de :	2 967,50

Soit un déficit de fonctionnement cumulé de :	4 019,10
- un excédent d'investissement de :	72 886,60
- un déficit des restes à réaliser de :	72 000,00

Soit un excédent de financement de : 886,60

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2020 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2020 : DÉFICIT	4 019,10
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	4 019,10

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT 72 886,60

2021024

Budget Restaurant : vote du budget primitif 2021

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

- vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2021 :

Investissement

Dépenses :	81 887,00
Recettes :	153 887,00

Fonctionnement

Dépenses :	37 530,00
Recettes :	37 530,00

Pour rappel, total budget :

Investissement		
Dépenses :	691 887,00	(dont 610 000,00 de RAR)
Recettes :	691 887,00	(dont 538 000,00 de RAR)
Fonctionnement		
Dépenses :	37 530,00	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	37 530,00	(dont 0,00 de RAR)

2021025

Budget commune : approbation du compte administratif 2020

L'Assemblée Délibérante, réuni sous la présidence de Franck Deniel, 1er Adjoint,
- vote le Compte Administratif de l'exercice 2020 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	3 129 817,00
	Réalisé :	1 277 877,53
	Reste à réaliser :	235 430,00
Recettes	Prévu :	3 129 817,00
	Réalisé :	1 308 438,82
	Reste à réaliser :	118 600,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	572 516,00
	Réalisé :	445 929,59
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	572 516,00
	Réalisé :	580 164,84
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	30 561,29
Fonctionnement :	134 235,25
Résultat global :	164 796,54

2021026

Budget commune : affectation résultat 2020

Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2020, le Conseil Municipal à l'unanimité

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2020
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	134 235,25
- un déficit reporté de :	0,00

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	134 235,25
- un excédent d'investissement de :	30 561,29
- un déficit des restes à réaliser de :	116 830,00

Soit un besoin de financement de :	86 268,71
------------------------------------	-----------

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2020 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2020 : EXCÉDENT	134 235,25
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	134 235,25

RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	0,00
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	30 561,29

2021027

Budget commune : vote du budget primitif 2021

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Laurent Le Guehennec, Maire
- vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2021 :

Investissement

Dépenses :	2 450 087,00
Recettes :	2 566 917,00

Fonctionnement

Dépenses :	589 885,00
Recettes :	589 885,00

Pour rappel, total budget :

<u>Investissement</u>		
Dépenses :	2 690 917,00	(dont 235 430,00 de RAR)
Recettes :	2 690 917,00	(dont 118 600,00 de RAR)
<u>Fonctionnement</u>		
Dépenses :	589 885,00	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	589 885,00	(dont 0,00 de RAR)

2021028

Cession tracteur SAM

Lors du vote du budget primitif 2021, il avait été décidé de remplacer le tracteur SAM. Par conséquent, Monsieur le Maire propose que l'ancien tracteur soit mis en vente.

Après délibération le Conseil Municipal, **à l'unanimité**,

- **accepte** la cession en l'état du tracteur au prix de 5 400 € TTC.
- **autorise** M le Maire à en poursuivre la réalisation par la signature de toutes les pièces s'y rapportant.

2021029

Virement de crédits DM 2021_1 commune

Monsieur le Maire expose au conseil qu'il y a lieu de prévoir des crédits à l'article 6718, il propose d'effectuer les virements de crédits ci-après :

<i>Fonctionnement</i>			
<i>Dépenses</i>		<i>Recettes</i>	
<i>Article(Chap) -</i>	<i>Montant</i>	<i>Article(Chap) - Opération</i>	<i>Montant</i>
6718 (67) : Autres charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	300.00 €		
615228 (011) : Autres bâtiments	- 300.00 €		
Total dépenses :	0.00 €	Total recettes :	

Le Conseil Municipal **à l'unanimité** :

- **accepte** les virements ci-dessus.

2021030

Décision

Le Conseil municipal à l'unanimité :

- **autorise** le remboursement à titre exceptionnel de la location de la salle en raison de la crise sanitaire (demande de l'Association Tourisme et Spectacles)

Mercredi 09 mars 2021, 20h30

Étaient présents : MM. DENIEL F. PHÉLIPPÉ J. GOUVERNEUR G. CONAND C. BARRÉ B. ANTIN S. JOURDAN A-S. BABIN L. LEFEBVRE A. VALOIS D. CIEKAWY O.

Absent(s) excusé(s) : MM. ESNAULT J-L. (pouvoir à Le Guehenec L). BITAULD F. (pouvoir à Lefebvre A) LEBEAU C. (pouvoir à Gouverneur G).

Mme CONAND Cathel a été élu (e) secrétaire

2021013

Extension classe école publique – Subvention DETR

Annule et remplace délibération 2021010 du 24/02/2021

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal le projet d'extension de la classe des CM est éligible à la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux.

Monsieur le Maire présente le projet d'extension de la classe des CM. Il s'agit de supprimer le porche existant afin d'agrandir la classe d'autant. Le montant estimatif de l'aménagement est de 30 782.35 € HT.

Après délibération le Conseil Municipal **à l'unanimité** :

- **sollicite** l'inscription de la commune de Saulnières à la DETR 2021 pour l'extension de la classe
- **prévoit** le financement de ces travaux au budget 2021
- **donne** pouvoir au Maire pour signer tout document utile à cette demande de subvention

2021014

Taux d'imposition taxes foncières 2021

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il y a lieu de voter le taux des taxes pour l'année 2021.

Suite aux différentes communications apportées par le service de la fiscalité directe locale de la Direction Régionale des Finances Publiques, le taux minima à voté en 2021 pour nous assurer le même montant de produit qu'en 2020 est le taux voté sur le foncier bâti en 2020 majoré du taux du conseil départemental (soit 19,90%). Soit pour la commune $18.16\% + 19.90\% = 38.06\%$

Après délibération le Conseil Municipal à l'**unanimité** :

- **vote** une augmentation de + 1% des taxes foncières,
- **fixe** ainsi qu'il suit, les taux d'imposition à appliquer pour l'année 2021

	2021
Taxe foncière bâti :	38.44 %
Taxe foncière non bâti :	50.75 %

2021015

Budget assainissement : approbation du compte administratif 2020

L'Assemblée Délibérante, réuni sous la présidence de Franck Deniel, adjoint vote le Compte Administratif de l'exercice 2020 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	400 051,00
	Réalisé :	273 389,22
	Reste à réaliser :	125 000,00
Recettes	Prévu :	400 051,00
	Réalisé :	367 014,93
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	67 865,00
	Réalisé :	32 361,26
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	67 865,00
	Réalisé :	57 952,54
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	93 625,71
Fonctionnement :	25 591,28
Résultat global :	119 216,99

2021016

Budget assainissement : affectation résultat 2020

Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2019, le Conseil Municipal à l'unanimité

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2020
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	20 501,09
- un excédent reporté de :	5 090,19

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	25 591,28
- un excédent d'investissement de :	93 625,71
- un déficit des restes à réaliser de :	125 000,00

Soit un besoin de financement de :	31 374,29
------------------------------------	-----------

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2020 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2020 : EXCÉDENT	25 591,28
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	16 119,00

RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	9 472,28
--	----------

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	93 625,71
--	-----------

2021017

Budget assainissement : vote du budget primitif 2021

L'Assemblée Délibérante, réuni sous la présidence de Laurent Le Guehenec, Maire

= vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2021 :

Investissement

Dépenses : 24 418,00
Recettes : 149 418,00

Fonctionnement

Dépenses : 63 696,00
Recettes : 63 696,00

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 149 418,00 (dont 125 000,00 de RAR)
Recettes : 149 418,00 (dont 0,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 63 696,00 (dont 0,00 de RAR)
Recettes : 63 696,00 (dont 0,00 de RAR)

2021018

Budget lotissement école : approbation du compte administratif 2020

L'Assemblée Délibérante, réuni sous la présidence de Franck Deniel, 1er Adjoint,

- vote le Compte Administratif de l'exercice 2020 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	910 357,00
	Réalisé :	698 437,53
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	910 357,00
	Réalisé :	630 205,48
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	1 030 367,00
	Réalisé :	630 205,78
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	1 030 367,00
	Réalisé :	712 497,00
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-68 232,05
Fonctionnement :	82 291,22
Résultat global :	14 059,17

2021019

Budget lotissement école : affectation résultat 2020

L'Assemblée Délibérante, réuni sous la présidence de Franck Deniel, 1er Adjoint,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2020

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un déficit de fonctionnement de :	357 705,40
- un excédent reporté de :	439 996,62

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	82 291,22
- un déficit d'investissement de :	68 232,05
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00

Soit un besoin de financement de :	68 232,05
------------------------------------	-----------

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2020 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2020 : EXCÉDENT	82 291,22
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00

RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	82 291,22
--	-----------

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	68 232,05
---	-----------

2021020

Budget lotissement Ecole : vote du budget primitif 2021

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

- vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2021 :

Investissement

Dépenses : 68 233,00
Recettes : 68 233,00

Fonctionnement

Dépenses : 188 233,00
Recettes : 188 233,00

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 68 233,00 (dont 0,00 de RAR)
Recettes : 68 233,00 (dont 0,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 188 233,00 (dont 0,00 de RAR)
Recettes : 188 233,00 (dont 0,00 de RAR)

2021021

Budget lotissement Les Pointellières : vote du budget primitif 2021

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

- vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2021 :

Investissement

Dépenses : 344 700,00
Recettes : 344 700,00

Fonctionnement

Dépenses : 689 400,00
Recettes : 689 400,00

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 344 700,00 (dont 0,00 de RAR)
Recettes : 344 700,00 (dont 0,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 689 400,00 (dont 0,00 de RAR)
Recettes : 689 400,00 (dont 0,00 de RAR)

2021022

Budget restaurant : approbation du compte administratif 2020

L'Assemblée Délibérante, réuni sous la présidence de Franck Deniel, 1er Adjoint,

- vote le Compte Administratif de l'exercice 2020 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses Prévu : 643 000,00
Réalisé : 32 113,40
Reste à réaliser : 610 000,00
Recettes Prévu : 643 000,00
Réalisé : 105 000,00
Reste à réaliser : 538 000,00

Fonctionnement

Dépenses Prévu : 10 000,00
Réalisé : 4 019,10
Reste à réaliser : 0,00
Recettes Prévu : 10 000,00
Réalisé : 0,00
Reste à réaliser : 0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement : 72 886,60
Fonctionnement : -4 019,10
Résultat global : 68 867,50

Budget restaurant : affectation résultat 2020

L'Assemblée Délibérante, réuni sous la présidence de Franck Deniel, 1er Adjoint,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2020
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un déficit de fonctionnement de : 1 051,60
 - un déficit reporté de : 2 967,50

Soit un déficit de fonctionnement cumulé de : 4 019,10
 - un excédent d'investissement de : 72 886,60
 - un déficit des restes à réaliser de : 72 000,00

Soit un excédent de financement de : 886,60
DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2020 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2020 : DÉFICIT 4 019,10
 AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068) 0,00
 RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002) 4 019,10

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT 72 886,60

Budget Restaurant : vote du budget primitif 2021

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

- vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2021 :

Investissement

Dépenses : 81 887,00
 Recettes : 153 887,00

Fonctionnement

Dépenses : 37 530,00
 Recettes : 37 530,00

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 691 887,00 (dont 610 000,00 de RAR)
 Recettes : 691 887,00 (dont 538 000,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 37 530,00 (dont 0,00 de RAR)
 Recettes : 37 530,00 (dont 0,00 de RAR)

Budget commune : approbation du compte administratif 2020

L'Assemblée Délibérante, réuni sous la présidence de Franck Deniel, 1er Adjoint,

- vote le Compte Administratif de l'exercice 2020 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses Prévu : 3 129 817,00
 Réalisé : 1 277 877,53
 Reste à réaliser : 235 430,00
 Recettes Prévu : 3 129 817,00
 Réalisé : 1 308 438,82
 Reste à réaliser : 118 600,00

Fonctionnement

Dépenses Prévu : 572 516,00
 Réalisé : 445 929,59
 Reste à réaliser : 0,00
 Recettes Prévu : 572 516,00
 Réalisé : 580 164,84
 Reste à réaliser : 0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement : 30 561,29
 Fonctionnement : 134 235,25
 Résultat global : 164 796,54

Budget commune : affectation résultat 2020

Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2020, le Conseil Municipal à l'unanimité

Considérant	qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,	
Statuant	sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2020	
Constatant	que le compte administratif fait apparaître :	
- un excédent de fonctionnement de :		134 235,25
- un déficit reporté de :		0,00
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :		134 235,25
- un excédent d'investissement de :		30 561,29
- un déficit des restes à réaliser de :		116 830,00
Soit un besoin de financement de :		86 268,71
DÉCIDE	d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2020 comme suit :	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2020 : EXCÉDENT		134 235,25
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)		134 235,25
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)		0,00
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT		30 561,29

Budget commune : vote du budget primitif 2021

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Laurent Le Guehennec, Maire
- **vote** les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2021 :

<u>Investissement</u>	
Dépenses :	2 450 087,00
Recettes :	2 566 917,00

<u>Fonctionnement</u>	
Dépenses :	589 885,00
Recettes :	589 885,00

Pour rappel, total budget :

<u>Investissement</u>	
Dépenses :	2 690 917,00 (dont 235 430,00 de RAR)
Recettes :	2 690 917,00 (dont 118 600,00 de RAR)
<u>Fonctionnement</u>	
Dépenses :	589 885,00 (dont 0,00 de RAR)
Recettes :	589 885,00 (dont 0,00 de RAR)

Cession tracteur SAM

Lors du vote du budget primitif 2021, il avait été décidé de remplacer le tracteur SAM.
Par conséquent, Monsieur le Maire propose que l'ancien tracteur soit mis en vente.

Après délibération le Conseil Municipal, **à l'unanimité**,

- = **accepte** la cession en l'état du tracteur au prix de 5 400 € TTC.
- = **autorise** M le Maire à en poursuivre la réalisation par la signature de toutes les pièces s'y rapportant.

2021029

Virement de crédits DM 2021_1 commune

Monsieur le Maire expose au conseil qu'il y a lieu de prévoir des crédits à l'article 6718, il propose d'effectuer les virements de crédits ci-après :

<i>Fonctionnement</i>			
<i>Dépenses</i>		<i>Recettes</i>	
<i>Article(Chap) -</i>	<i>Montant</i>	<i>Article(Chap) - Opération</i>	<i>Montant</i>
6718 (67) : Autres charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	300.00 €		
615228 (011) : Autres bâtiments	- 300.00 €		
Total dépenses :	0.00 €	Total recettes :	

Le Conseil Municipal **à l'unanimité** :

= **accepte** les virements ci-dessus.

2021030

Décision

Le Conseil municipal **à l'unanimité** :

= **autorise** le remboursement à titre exceptionnel de la location de la salle en raison de la crise sanitaire (demande de l'Association Tourisme et Spectacles)